

# RÉGULATION BANCAIRE GLOBALE: LE RÔLE DE LA BRI

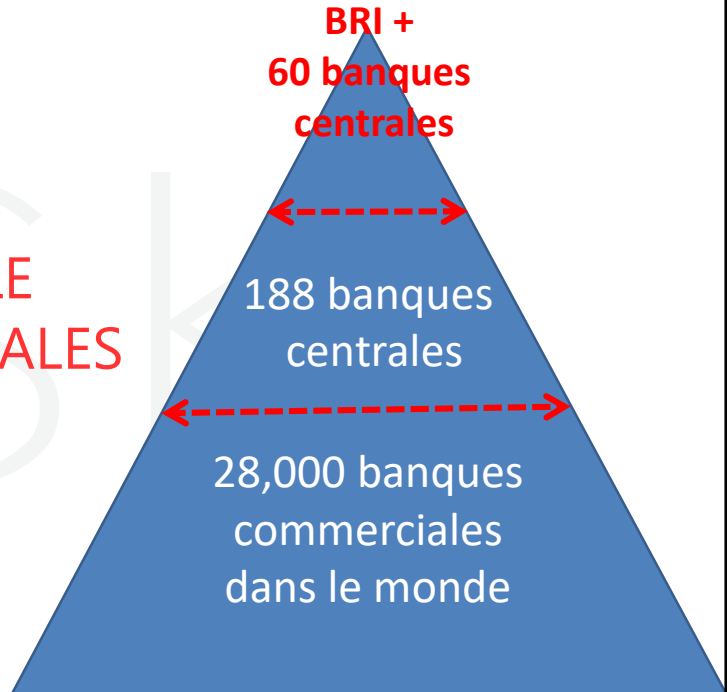
LES ACCORDS DE BÂLE I, II & III



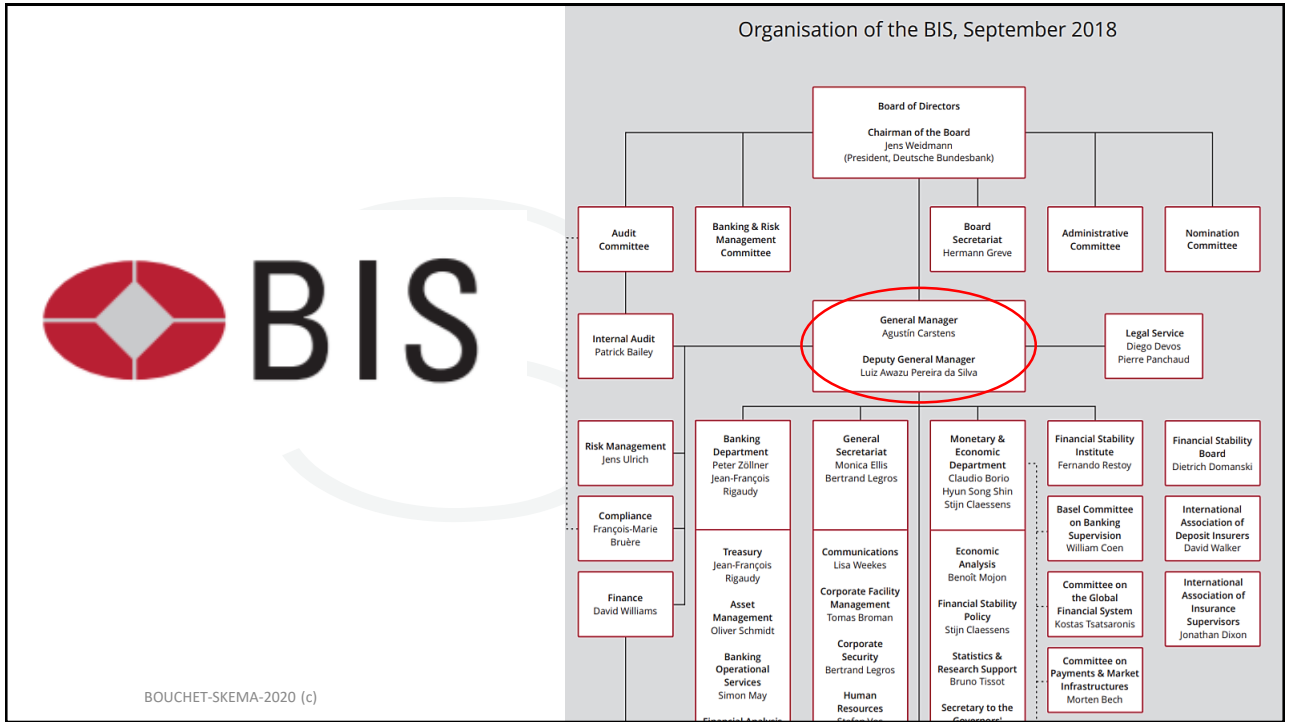
ESC SFAX 2020

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

BRI:  
BANQUE CENTRALE  
DES BANQUES CENTRALES



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



## About BIS - overview

Our mission is to serve central banks in their pursuit of monetary and financial stability, to foster international cooperation in those areas and to act as a bank for central banks.

Established in 1930, the BIS is owned by 60 central banks, representing countries from around the world that together account for about 95% of world GDP. Its head office is in Basel, Switzerland and it has two representative offices: in Hong Kong SAR and in Mexico City.

We pursue our mission by:

- fostering discussion and facilitating collaboration among central banks
- supporting dialogue with other authorities that are responsible for promoting financial stability
- carrying out research and policy analysis on issues of relevance for monetary and financial stability
- acting as a prime counterparty for central banks in their financial transactions
- serving as an agent or trustee in connection with international financial operations

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

Fondée le 17 mai 1930, la BRI est la plus ancienne institution financière internationale. Sise à Bâle, en Suisse, elle possède deux bureaux de représentation, l'un, à Hong-Kong RAS, l'autre, à Mexico. La Banque emploie 633 agents de 61 nationalités différentes.

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) assiste les banques centrales dans leurs efforts en faveur de la stabilité monétaire et financière, favorise la coopération internationale dans ce domaine et fait office de banque des banques centrales.

Elle assume plusieurs fonctions:

- un lieu propice aux échanges de vues et à la collaboration entre banques centrales et autorités chargées de veiller à la stabilité financière ;
- un centre de recherche sur les questions stratégiques auxquelles banques centrales et autorités de contrôle sont confrontées
- une contrepartie d'excellente qualité pour les banques centrales dans leurs transactions financières ;
- agent ou mandataire (trustee) pour les opérations financières internationales.

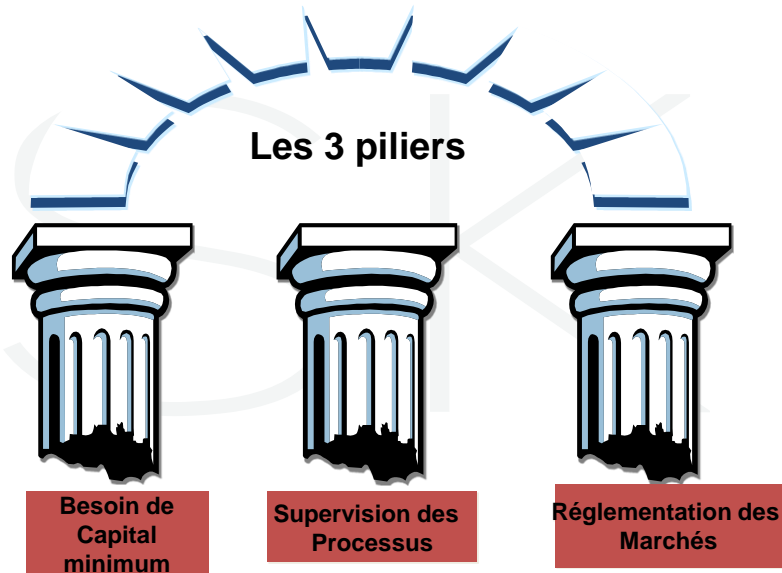
BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

### **Banque des banques centrales**

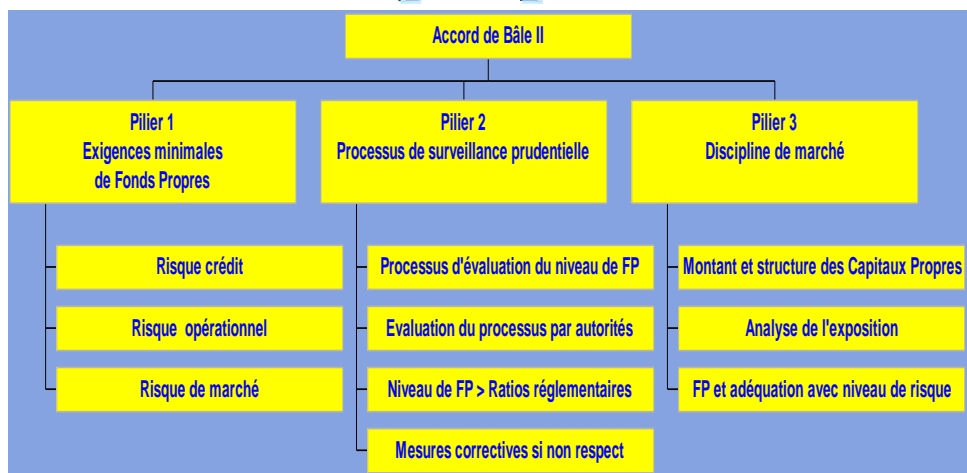
- ▶ Le Département bancaire de la BRI propose une gamme étendue de services financiers afin d'aider les banques centrales et autres autorités monétaires dans la gestion de leurs réserves et de favoriser la coopération internationale dans ce domaine.
- ▶ Quelque 140 institutions nationales, auxquelles s'ajoutent plusieurs organisations internationales, ont recours à ces services. Au 31 mars 2017, le total de leurs dépôts en monnaies s'établissait à DTS 194 milliards.
- ▶ Deux salles de marché interconnectées assurent les services financiers de la Banque : l'une au siège, à Bâle, l'autre au Bureau de représentation pour l'Asie et le Pacifique, à Hong-Kong RAS.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## LES ACCORDS DE BÂLE II ET III



## BÂLE II RATIO « MAC DONOUGH »



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

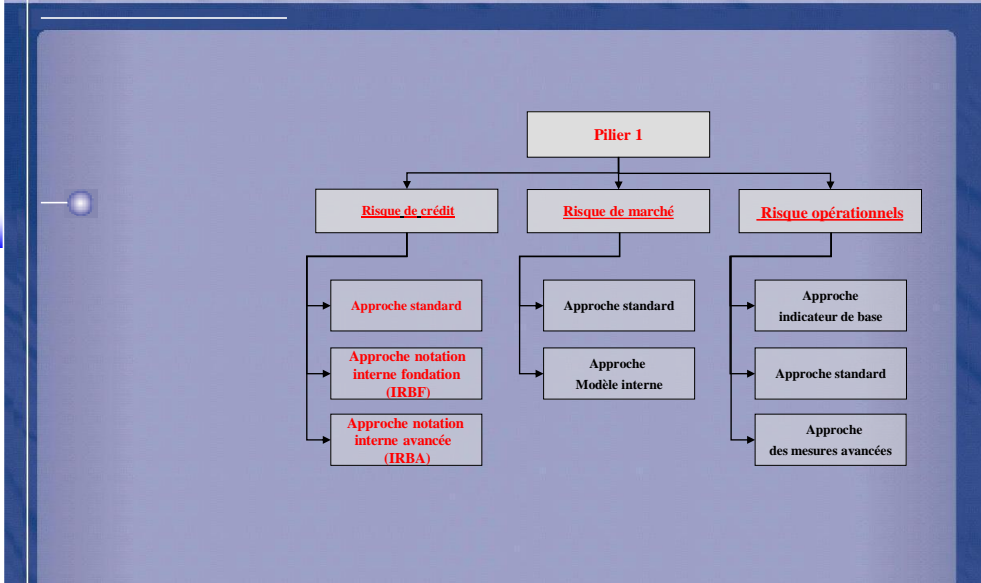
## LES «TROIS PILIERS DE BÂLE II »

	PILIER 1			PILIER 2	PILIER 3
Risque de Crédit	Approche Standard ou Notations Internes IRBA Fondation IRBA Avancée	85 %	Exigence minimum en fond propres : 8 %	Il existe un processus d'évaluation du niveau des fonds propres vs profil de risque  Les autorités de contrôle évaluent : - ces processus - le niveau des fonds propres par rapport aux niveaux minimum exigés	Capacité de la discipline de marché à conforter la réglementation et les autres initiatives prudentielles pour promouvoir la sécurité et la solidité des banques et des institutions financières
Risque de Marché	Approche Standard ou Modèles Internes	3 %			
Risque Opérationnel	Indicateurs de Base ou Approche Standard ou Modèles Avancés	12 %			
	Quantitatif	Risque de taux ( sur portefeuille bancaire )		Qualitatif	Qualitatif

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

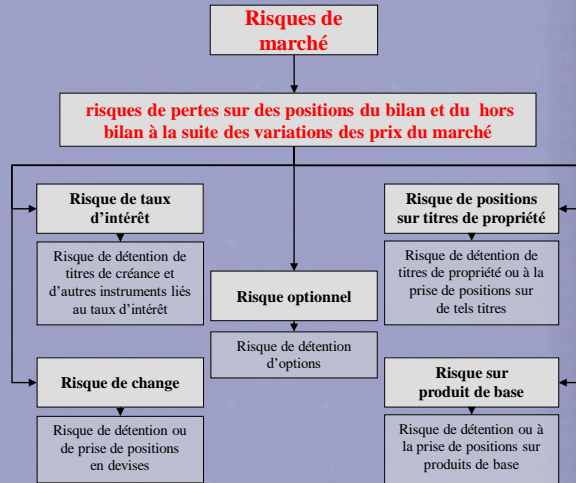
### Bâle II et nouveau ratio

Pilier 1 : Calcul des exigences en fonds propres



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

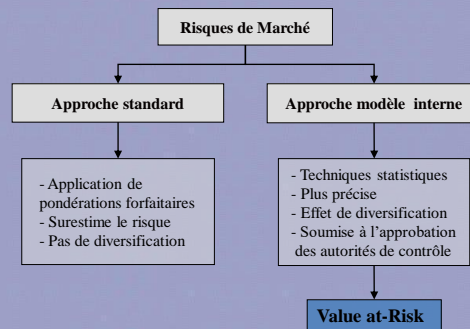
## Définition des risques de marché



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

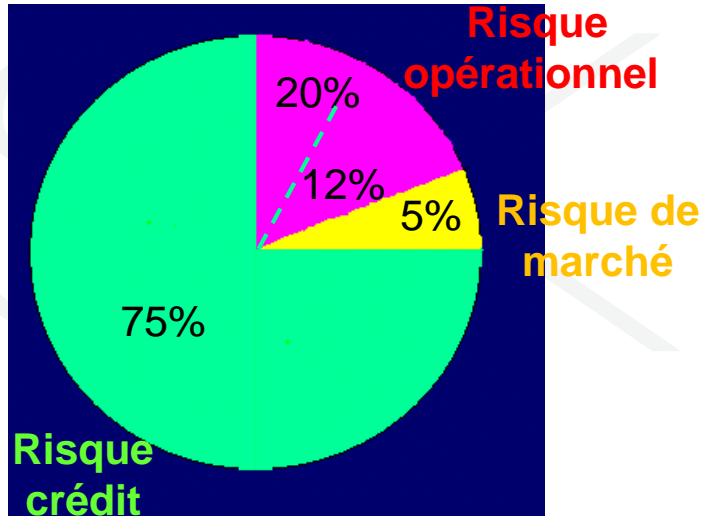
## Comparaison des approches de calcul

Le comité de Bâle a établi deux approches de mesure de risques de marché :



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## RISQUES ET CAPITAL: 3 RISQUES BANCAIRES



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

### PILIER 1 : LE RISQUE DE CRÉDIT : MÉTHODE STANDARD (NOTATIONS S&P)



Concours	Appréciation						
		AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	moins de B-	Non Noté
<b>Etats (Agences Credit Export)</b>		0% (1)	20% (2)	50% (3)	100% (4-6)	150% (7)	100%
<b>Banques</b>	<b>Option 1<sup>1</sup></b>	20%	50%	100%	100%	150%	100%
	<b>Option 2<sup>2</sup></b>	20% (20%) <sup>3</sup>	50% (20%) <sup>3</sup>	50% (20%) <sup>3</sup>	100% (50%) <sup>3</sup>	150% (150%) <sup>3</sup>	50% (20%) <sup>3</sup>
<b>Sociétés</b>		20%	50%	100%	BB+ à BB- 100%	moins de BB- 150%	100%
<b>Opérations de détail</b>	<b>Immobilier</b>						35%
	<b>Autres</b>						75%

<sup>1</sup> Pondérations basées sur celle de l'Etat où la banque a été agréée, mais une catégorie moins favorable.

<sup>2</sup> Pondérations basées sur la notation de la banque elle-même.

<sup>3</sup> Les risques interbancaires à court terme, moins de 3 mois, reçoivent en général une pondération, qui est une catégorie plus favorable, que les pondérations interbancaires habituelles.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

Cherchez et trouvez les créances  
totales des banques sur la  
Tunisie?

### Consolidated positions on residents of Tunisia

Amounts outstanding / Stocks at end-September 2019, in millions of US dollars

Tunisia	Claims											Other potential exposures (not included in claims) on a guarantor basis			
	Claims on an immediate counterparty basis (F) <sup>1</sup>				Risk transfers		Claims on a guarantor basis (U=F+Q) <sup>1</sup>								
	Total	International		Local positions in local currencies	Net risk transfers (Q) <sup>1</sup>	Of which: outward risk transfers	Total	By sector of counterparty				Derivatives contracts	Guarantees extended	Credit commitments	
Total		Of which: Up to and including one year	Banks					Official sector	Non-bank private sector						
Q3 2019															
<b>Foreign banks</b>	<b>6,982</b>	<b>3,193</b>	<b>567</b>	<b>3,788</b>	<b>-641</b>	<b>335</b>	<b>5,984</b>	<b>372</b>	<b>1,515</b>	<b>4,076</b>	<b>69</b>	<b>10</b>	<b>882</b>	<b>803</b>	
Of which: parents in CBS rep countries	6,727	2,938	513	3,788	-641	335	5,984	372	1,515	4,076	69	10	882	803	
Australia	0	0	0				0	...	...	0				0	
Austria	31	31	0		-29	29	1	0	0	0		...	0	2	
Belgium	24	24	5		-1	\	23	4	18	1			\	\	
Brazil															
Canada	0	0	\		\	\	0	\	...	\	...	\	...	...	
Chile															
Chinese Taipei	...	...	...		...	...	...	...	...	...	...			...	
Finland	4	4	4		...	\	4	\	\	\			\		
France	5,578	1,958	192	3,619	-226	233	5,351	206	1,230	3,894	15	6	507	88	

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 1 : EXIGENCE MINIMALE DE FONDS PROPRES

Plusieurs options pour calculer les exigences de FP

► Pour le risque de crédit :

- La méthode standard,
- La méthode de base des notations internes,
- La méthode avancée des notations internes (AMA).

► Pour les risques de marché:

- La méthode standard,
- La méthode des modèles internes.

► Pour le risque opérationnel:

- La méthode de l'indicateur de base,
- La méthode standard,
- Les méthodes avancées.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



## MATRICE D'APPROCHE POUR LE CALCUL DES BESOINS DE CAPITAUX

Type de risque	Risque <b>crédit</b>	Risque Opérationnel	Risque de Marché
<b>Complexité</b>			
<b>Simple</b>	Standard	indicateur Basique	Standard
<b>Intermédiaire</b>	Fondation IRB	Standard	
<b>Avancée</b>	IRB	mesure interne	Modèle VaR Interne

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## APPROCHE IRB

### - LES CATÉGORIES D'EXPOSITION AUX 3 RISQUES DE CRÉDIT

- a) **Risque entreprise** : les obligations émises par les entreprises ou les sources du remboursement sont basées sur les opérations futures de l'emprunteur plutôt que sur ses actifs ou ses titres de propriétés.
- b) **Risque bancaire** : les risques de couverture des banques et des compagnies financières peuvent aussi inclure les banques de développement multilatérales (MDBs)
- c) **Risque souverain** : inclus les gouvernements et leurs banques centrales : « risque-pays »

## RISQUES DE MARCHÉ

### 4 Risques de marché

Risques marché action

Risques de taux d'intérêt

Risques marché des changes

Risques matières premières

2 méthodes alternatives pour mesurer le risque de marché :

- **Approche standard**
- **Modèle d'approche interne (VaR modèle)**

## RISQUE OPÉRATIONNEL



### Définition du risque opérationnel, selon le Comité de Bâle:

Le risque de pertes directes ou non, une inadéquation ou une défaillance est attribuable à :

- des organisations
- des procédures
- des personnes
- des systèmes internes
- des événements extérieurs

### ► Ces événements de risque sont notamment :

- Les fraudes internes ou externes,
- Les problèmes liés à la gestion du personnel,
- L'interruption totale ou partielle des systèmes ou des processus,
- La mauvaise exécution de certains processus qu'ils soient internes ou externe à la banque,

### ► Les facteurs de risques opérationnels identifiés par le Comité de Bâle :

- L'optimisation des techniques
- Le développement de l'e-commerce
- Les techniques de réduction des risques
- Les fusions de grande ampleur
- Le recours à la sous-traitance

# RISQUE OPÉRATIONNEL

## Approche de base

- Pas d'organisation spécifique

## Approche standard

- Découpage de l'activité par ligne métier selon les critères du régulateur
- Identification des risques opérationnels de la banque et réévaluation périodique
- Evaluation des pertes potentielles liées à la réalisation de ces risques
- Définition d'indicateurs pertinents de suivi des risques
- Reporting interne à destination des opérationnels comme des organes de direction
- Mise en place de plans d'actions découlant de ces reporting
- Collecte des données d'incidents (consécutifs à la réalisation des risques)

## Approche avancée

- Intégration des obligations de l'approche standard
- Mise en place d'une entité indépendante, en charge de la mise en place de la politique de gestion des risques opérationnels, des procédures et des contrôles
- Utilisation de données externes à l'établissement pour la prise en compte des risques « extrêmes »
- Calcul des fonds propres à mobiliser sur la base des données d'incidents collectées et de ces données externes

Source : SIA Conseil

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## RISQUE DE CRÉDIT- APPROCHE STANDARD ÉVOLUÉE

- Similaire aux accords de 1988: les pondérations sont déterminées par la catégorie de l'emprunteur
- Les pondérations du risque sont basées sur les notations des agences externes ( si disponible)
- Amélioration de la sensibilité au risque
- Cible des banques désirant une simplification du système de gestion des risques des capitaux

Besoin de capital Minimum = encours de créances x risques pondérés

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 1. L'APPROCHE « STANDARD »

### Approche Standard

#### Approche Standard

Besoin en fonds propres =  
 $[\sum (\text{Pondération} \times \text{Exposition})] \times 8 \%$

*"La pondération des expositions est fonction de notations externes. Il existe différentes grilles de pondération selon les catégories d'emprunteurs. Les encours pondérés sont des encours nets de provisions spécifiques."*

Les techniques de réduction du risque de crédit sont prises en compte (garanties, sûretés, dérivés de crédit, ...).

L'approche standard est en principe réservée aux banques de petite et moyenne taille. Les banques de taille plus significative peuvent y recourir si elles ne peuvent adopter les méthodes de notations internes dans un premier temps.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 1 : LE RISQUE DE CRÉDIT LA MÉTHODE DES NOTATIONS INTERNES

### Paramètres à utiliser pour les notations internes

- ▶ Une notation de l'emprunteur sur la probabilité de sa défaillance (PD) dans les 12 mois à venir,
- ▶ Une appréciation de la perte en cas de défaillance de l'emprunteur (LGD) liée aux caractéristiques du crédit en cause,
- ▶ Une mesure du montant en risque (EAD) au moment de la défaillance,
- ▶ La maturité,
- ▶ Les pertes escomptées/probables (EL),
- ▶ Les pertes exceptionnelles (UL).

# PILIER 1 : LE RISQUE DE CRÉDIT

## LA MÉTHODE DES NOTATIONS INTERNES



### Standards à respecter pour les méthodes NI:

- ▶ Doivent fournir une différenciation adéquate des risques de crédit;
- ▶ Les bases de données doivent être suffisamment complètes et robustes;
- ▶ Les notations internes doivent faire l'objet d'une révision indépendante;
- ▶ Les notations internes doivent être au coeur de la culture et de la gestion de l'établissement de crédit.

skema  
BUSINESS SCHOOL

EFMD  
EQUIS  
ACCREDITED

AACSB  
ACCREDITED

ASSOCIATION  
AMBA  
ACCREDITED

## L'APPROCHE « NOTATIONS INTERNES » ET MODÈLE PRÉDICTIF

### Approche Notations Internes

<b>IRB Fondation</b>	<p><b>Calcul</b> Besoin en fonds propres = <math>[\sum f(PD, LGD, M) \times EAD] \times 8 \% **</math></p> <p><b>Détermination des paramètres</b> La banque évalue la "Probability of Default" et l'autorité de contrôle fixe le "Loss Given Default", "l'Exposure At Default " et la maturité (pour l'instant fixée à 2,5 ans)</p>
<b>IRB Avancée</b>	<p><b>Calcul</b> Besoin en fonds propres = <math>[\sum f(PD, LGD, M) \times EAD] \times 8 \% **</math></p> <p><b>Détermination des paramètres</b> La banque évalue la " Probability of Default ", le " Loss Given Default ", l'" Exposure At Default " et la maturité</p>

\*\*PD = Probability of Default  
LGD = Loss Given Default  
EAD = Exposure at Default  
M =Maturity  
f = Fonction

## Exemple de calcul

### Approche modèle interne : Définition de la Value at Risk

**Qu'est ce que la VaR?** La VaR se définit comme la perte potentielle maximum qu'une banque ou une institution financière peut subir dans un laps de temps donné à un niveau de probabilité donné.

### Exemple:

Si la VaR d'un portefeuille à 24 heures et au niveau de confiance 99% s'établit à €5 millions, cela signifie que la perte potentielle maximale dans 99 % des cas est de 5 millions d'Euros dans les prochaines 24 heures.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Exemple de calcul

### Approche modèle interne : VaR Historique

#### Hypothèse du modèle :

- Stationnarité des facteurs de risque

#### Étape de calcul de la VaR :

- Identification des facteurs de risque
- Calcul de la valeur de marché du portefeuille
- Calcul de la variation de la valeur du portefeuille
- Construction de la distribution empirique de la variation de la valeur du portefeuille (P&L)
- Calcul de la VaR : quantile d'ordre  $\alpha$  de la distribution

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Exemple de calcul

### Approche modèle interne : VaR Paramétrique

- Introduction
- Problématique
- Bâle I et limites du ratio Cooke
- Bâle II et nouveau ratio
- Définition des risques de marché
- Comparaison des approches de calcul
- Exemple de calcul :
  - Approche Standard
  - Approche Modèle interne
  - Comparaison des résultats
- Conclusion

#### ● Hypothèse du modèle :

- Multinormalité des facteurs de risque

#### ● Étape de calcul de la VaR :

- Identification des facteurs de risque
- Calcul de la valeur de marché du portefeuille
- Mapping ou distribution des flux :  
Consiste en la ventilation des flux générés par un actif en des flux générés par un ensemble de facteurs de risque connus
- Calcul de la VaR :

$$\text{VaR}_{\alpha,h} = Z_{\alpha} \sqrt{V^t \cdot \Sigma \cdot V^{tT}} - \mu \cdot V^{tT}$$

- Avec  $Z_{\alpha}$  : le centile d'ordre  $100\alpha$  de la loi normale standard  
 $V_t$  : le vecteur des flux par facteur de risque  
 $\mu$  : le vecteur moyenne des rendements des facteurs de risque  
 $\Sigma$  : la matrice de variance-covariance des rendements des facteurs de risques

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Conclusion

### Limites de la VaR

#### ● La VaR comporte plusieurs avantages :

- Quantification des différents risques de marché en un seul nombre.
- Reconnaissance de l'interdépendance entre les actifs composant le portefeuille via la prise en compte des corrélations.

#### ● La VaR présente quelques limites :

- Mesure à court terme dans des conditions normales de marché.
- Non vérification fréquente des hypothèses nécessaires à l'utilisation de chaque modèle de VaR

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 1 : LE RISQUE DE CRÉDIT NOTATIONS INTERNES AVANCÉES (AMA)



- ▶ Repose sur l'appréciation du risque crédit par les banques elles-mêmes;
- ▶ Elle est basée sur 3 éléments principaux:
  - les paramètres d'appréciation du risque (la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance, etc.),
  - une fonction de calcul des pondérations,
  - des exigences minimales de qualité à remplir par les banques désireuses de voir leurs systèmes validés;
- ▶ Soumise à la validation et à l'approbation des superviseurs;
- ▶ C'est une méthode évolutive.

skema  
BUSINESS SCHOOL

EFMD  
EQUIS  
ACCREDITED

AACSB  
ACCREDITED

ASSOCIATION  
AMBA  
ACCREDITED

## PILIER 2 - PROCESSUS DE SUPERVISION

4 principes pour le processus de supervision :



- ▶ 1. Les banques doivent disposer d'un processus d'évaluation de la validité de leurs ratios de capitaux internes en relation avec leurs profils de risque; elles doivent aussi adopter une stratégie et des outils pour maintenir le niveau de ces ratios de capitaux.
- ▶ 2. Les Superviseurs doivent réévaluer leurs ratios et leurs stratégies constamment tout comme leurs capacités à maintenir le respect des règles liées aux ratios de capitaux.
- ▶ 3. Il est recommandé aux banques de toujours conserver des niveaux de capitaux au dessus du niveau minimum réglementaire.
- ▶ 4. Les Superviseurs doivent toujours chercher à intervenir le plus tôt possible pour empêcher les capitaux de tomber sous le niveau minimum de régulation autorisé.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 2 : PROCESSUS DE SURVEILLANCE PRUDENTIELLE



- ▶ **Objectif** : *Assurer que les banques appliquent des procédures internes saines et efficaces pour évaluer l'adéquation de leurs Fonds Propres grâce à une évaluation approfondie des risques encourus.*
- ▶ Ce processus doit s'appuyer sur **4 principes** :
  - Les banques doivent avoir **un processus d'évaluation du niveau global des FP et d'une stratégie permettant de maintenir ce niveau**
  - Les **autorités de contrôle doivent vérifier et évaluer ce processus** ;
  - Les autorités de contrôle attendent des banques un **maintien des Fonds Propres supérieurs aux ratios réglementaires** ;
  - Les autorités de contrôle exigeront **l'adoption rapide de mesures correctives** si les 3 premiers principes ne sont pas respectés

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## PILIER 3 : SURVEILLANCE DU MARCHÉ



- ▶ **Objectif** :
  - ⇒ *Améliorer la transparence et la communication financière des banques*
  - ⇒ *Permettre aux investisseurs de connaître leurs profils de risque, la gestion et la couverture de ces risques*
- ▶ Ces exigences devraient promouvoir la solidité des banques et des systèmes financiers.
- ▶ Les établissements devront communiquer, au moins 1 fois/an, sur 3 domaines :
  - Le montant et la structure des Capitaux Propres ainsi que les méthodes de valorisation des éléments de son bilan ;
  - Une analyse détaillée de l'exposition de l'établissement en termes qualitatifs et quantitatifs, ainsi que la stratégie de gestion des risques ;
  - Le montant des Fonds Propres et leur adéquation avec le niveau de risque de l'établissement ainsi que leur allocation par activité.
- ▶ Les autorités de contrôle s'assureront de la mise en place de mesures correctives en cas de manquement.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Les ratios de risque selon la notation:

Risk weight table for sovereigns and central banks

Table 1

External rating	AAA to AA-	A+ to A-	BBB+ to BBB-	BB+ to B-	Below B-	Unrated
Risk weight	0%	20%	50%	100%	150%	100%

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Tableau comparatif des pondérations

	Ratio Cooke		Ratio Mc Donough							
			Notations		AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à BB-	Moins de B-	Non noté
<b>Risque crédit</b>	Etats de l'OCDE	0%	Etat et banques multilatérales de développement		0%	20%	50%	100%	150%	100%
	Banques et collectivités locales des pays de l'OCDE	20%	Banques		20%	50%	100%	100%	150%	100%
			Sociétés		20%	50%	100%	100%	150%	100%
Entreprises et particuliers	100%	Détail	Immobilier							40%
			Autres							75%
<b>Risque de marché</b>	Engagements liés aux cours de change et aux taux d'intérêts	100%	Risque de taux	0% à 8%						
			Risque de change	0% à 8%						
	Engagements non liés aux cours de change	0% à 100%	Risque sur actifs et dérivés	0% à 8%						
			Risque sur matières premières	0% à 8%						
<b>Risque Opérationnel</b>			Corporate finance	18%						
			Trading & sales	18%						
			Retail banking	12%						
			Commercial banking	15%						
			Payment & settlement	18%						
			Agency services	15%						
			Asset management	12%						
		Retail brokerage	12%							



# LES CONSÉQUENCES DE BÂLE I, II & III

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## CRISE FINANCIÈRE GLOBALE ET RISQUE SYSTÉMIQUE: VERS BÂLE III

- ❖ Adoption par toutes les banques d'une méthode interne de pondération des risques
- ❖ Renforcer la capitalisation et les mesures contrecycliques
- ❖ Optimiser la transparence de l'information
- ❖ Surveillance macro-prudentielle
- ❖ Contrôle du risque systémique

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## ▶ De Bâle I à Bâle III

	Les accords de 1988	Les nouveaux accords
Structure et contenu	Unique besoin : exigence minimum de capital	3 piliers: Plus d'importance sur les méthodologies bancaires et la discipline du marché
Flexibilité d'application	Une seule taille pour tous	Plus flexible, différentes approches, meilleur management du risque
Sensibilité risque	Mesure globale	Plus sensible aux risques
Pondération du risque	0~100, Favorable à l'OCDE	0~150 ou plus, pas de privilège, Notation interne et externe
Risque Crédit techniques de couverture	Collatéral et garantie seulement	Plus de techniques telles que collatéral, garanties, crédits dérivés, position net

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## RÉSUMÉ BÂLE III 2020:

- ✓ **Fonds propres réglementaires** (Tier 1 + Tier 2) en regard des risques pondérés = 8 %. (ratio de McDonough).
- ✓ Tier 1 = 6% = « noyau dur » des fonds propres (capital social et les résultats mis en réserve) + Tier 2 = Tier 1 + fonds de garantie + provisions.
- ✓ **Augmentation de Core Tier 1 = ratio de fonds propres durs** = 4,5% + matelas de sécurité de 2,5% = 7%.
- ✓ Ratio de solvabilité des banques > **10,5%** (8% + 2,5% pour Tier 1) comparé à seulement 8% de Bâle II.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## RÉSUMÉ BÂLE III :

- ✓ **LCR (Liquidity Coverage Ratio)** permet aux banques de résister à une crise de liquidité importante durant un mois. L'objectif est que les réserves de liquidités > sorties nettes de trésorerie **sur un mois**.
- ✓ **NSFR (Net Stable Funding Ratio)** dont l'objectif est que le montant en financement stable > montant de financement stable exigé afin que l'établissement puisse exercer ses activités **durant un an** dans un contexte de tensions prolongées.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## L'APPROCHE DE L'IIF DES NOUVEAUX STANDARDS DE RISQUE

- ▶ IIF est une association globale d'institutions financières comprenant >400 membres dans son organisation

IIF déclare que « de nombreux changements sont encore nécessaires avant que le nouveau système de régulation des capitaux soit finalisé et que les objectifs du comité de Bâle soient atteints (stabilité financière, diminution de la sensibilité au risque...) ».

### Nombreux sujets à considérer :

- ▶ Procyclicalité, reconnaissance de l'importance de la diversification et des modèles de risques crédit ; simplification; calibration et coordination de la régulation; chacun de ces points est essentiel à résoudre selon l'IIF.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## LES CRITIQUES DES BANQUES FACE AUX NOUVEAUX ACCORDS

- Importance exagérée du risque opérationnel (20% du total des besoins de capitaux )
- Effet cyclique : accentuation des tendances : Baisse de niveau de notation du crédit => Plus grand besoin de capitaux => réduction des actifs de crédits
- Pilier 3: Le volume et le niveau de détail proposé dépasse largement les pratiques actuelles.
- Complexité: Favorise les grandes banques & les pays développés plutôt que les petites banques et les pays émergents.

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



**BÂLE III**  
présenté par LARS MACHENIL  
CHIEF FINANCIAL OFFICER

**VIDEO**

<https://vimeo.com/53848383>

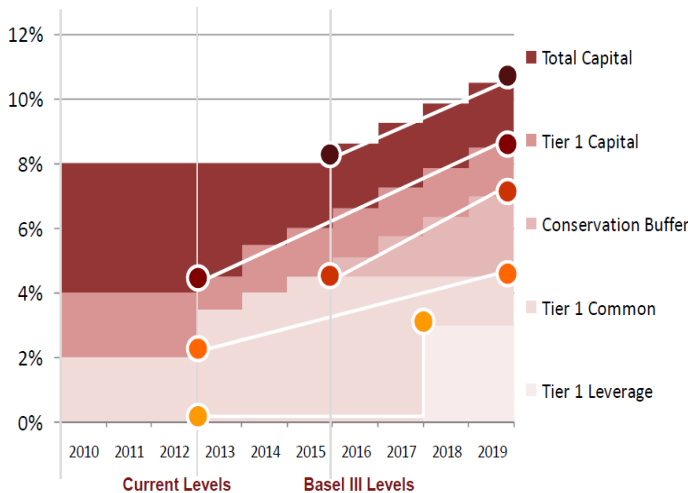
BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## Basel Committee on Banking Supervision reforms - Basel III

Strengthens microprudential regulation and supervision, and adds a macroprudential overlay that includes capital buffers.

Capital					Liquidity
Capital	Pillar 1		Pillar 2	Pillar 3	Liquidity
	Risk coverage	Containing leverage	Risk management and supervision	Market discipline	
<b>All Banks</b>  <b>Quality and level of capital</b> Greater focus on common equity. The minimum will be raised to 4.5% of risk-weighted assets, after deductions.  <b>Capital loss absorption at the point of non-viability</b> Contractual terms of capital instruments will include a clause that allows – at the discretion of the relevant authority – write-off or conversion to common shares if the bank is judged to be non-viable. This principle increases the contribution of the private sector to resolving future banking crises and thereby reduces moral hazard.  <b>Capital conservation buffer</b> Comprising common equity of 25% of risk-weighted assets, bringing the total common equity standard to 7%. Constraint on a bank's discretionary distributions will be imposed when banks fall into the buffer range.  <b>Countercyclical buffer</b> Imposed within a range of 0-2.5% comprising common equity, when authorities judge credit growth is resulting in an unacceptable build up of systematic risk.	<b>Securitisations</b> Strengthens the capital treatment for certain complex securitisations. Requires banks to conduct more rigorous credit analyses of externally rated securitisation exposures.  <b>Trading book</b> Significantly higher capital for trading and derivatives activities, as well as complex securitisations held in the trading book. Introduction of a stressed value-at-risk framework to help mitigate procyclicality. A capital charge for incremental risk that estimates the default and migration risks of unsecuritised credit products and takes liquidity into account.  <b>Counterparty credit risk</b> Substantial strengthening of the counterparty credit risk framework. Includes: more stringent requirements for measuring exposure; capital incentives for banks to use central counterparties for derivatives; and higher capital for inter-financial sector exposures.  <b>Bank exposures to central counterparties (CCPs)</b> The Committee has proposed that trade exposures to a qualifying CCP will receive a 2% risk weight and default fund exposures to a qualifying CCP will be capitalised according to a risk-based method that consistently and simply estimates risk arising from such default fund.	<b>Leverage ratio</b> A non-risk-based leverage ratio that includes off-balance sheet exposures will serve as a backstop to the risk-based capital requirement. Also helps contain system wide build up of leverage.	<b>Supplemental Pillar 2 requirements.</b> Address firm-wide governance and risk management; capturing the risk of off-balance sheet exposures and securitisation activities; managing risk concentrations; providing incentives for banks to better manage risk and returns over the long term; sound compensation practices; valuation practices; stress testing; accounting standards for financial instruments; corporate governance; and supervisory colleges.	<b>Revised Pillar 3 disclosures requirements</b> The requirements introduced relate to securitisation exposures and sponsorship of off-balance sheet vehicles. Enhanced disclosures on the detail of the components of regulatory capital and their reconciliation to the reported accounts will be required, including a comprehensive explanation of how a bank calculates its regulatory capital ratios.	<b>Global liquidity standard and supervisory monitoring</b>  <b>Liquidity coverage ratio</b> The liquidity coverage ratio (LCR) will require banks to have sufficient high-quality liquid assets to withstand a 30-day stressed funding scenario that is specified by supervisors.  <b>Net stable funding ratio</b> The net stable funding ratio (NSFR) is a longer-term structural ratio designed to address liquidity mismatches. It covers the entire balance sheet and provides incentives for banks to use stable sources of funding.  <b>Principles for Sound Liquidity Risk Management and Supervision</b> The Committee's 2008 guidance <i>Principles for Sound Liquidity Risk Management and Supervision</i> takes account of lessons learned during the crisis and is based on a fundamental review of sound practices for managing liquidity risk in banking organisations.  <b>Supervisory monitoring</b> The liquidity framework includes a common set of monitoring metrics to assist supervisors in identifying and analysing liquidity risk trends at both the bank and system-wide level.

## BASEL III 2013-2020



Minimum Ratios		Transition Period
Current	Basel III	
8%-10%	10.5%	2016-2019
4%-6%	8.5%	2013-2019
NA	2.5%	2016-2019
2%-3%	7%	2013-2019
NA	3%	2013-2018

## RÉSUMÉ BALE III

1. Augmentation du **ratio** Capital/risk weighted assets ( de 7 à 10%)
2. Contrôle de la **taille du bilan: limites à l'effet de levier**
3. Gestion de **liquidité bancaire** et de l'équilibre des flux prêts/dépôts via stress tests pour assurer une couverture pour 30 jours de crise (coussin ou « buffer »)



### RÉGULATION MACRO-PRUDENTIELLE DU RISQUE SYSTÉMIQUE

- Conseil de stabilité financière
1. Strengthening Tier I capital ratio: common equity + reserves
  2. Increasing « buffer liquidity »
  3. Better transparency and governance
  4. Improved risk control and management
  5. Maximum debt and leverage ratio



## PLAN OBAMA-DODD + RÈGLE VOLCKER CONTRE LE « SHADOW FINANCIAL SYSTEM »

- ▶ Limiter l'effet de levier et mieux contrôler par le FED le risque systémique des 40 plus importantes banques (actifs >\$50 mds) et FDIC (<\$5 mds)
- ▶ *Back to Glass-Steagall*: stricte frontière banques -hedge funds + pas de trading pour compte propre + contrôle strict des dérivés de crédit et CDS + limites sur la taille des bilans bancaires + limites à la titrisation
- ▶ Création d'un conseil de surveillance du risque systémique (banques + assurances)
- ▶ Hausse du ratio de capitalisation des holdings bancaires
- ▶ Commodity Futures Trading Commission (CFTC): renforcer la transparence sur le trading des CDS via la compensation (ICE Trust)

### « RÈGLE VOLCKER »: DOUBLE RESTRICTION: TAILLE ET TERRITOIRE

2 Objectifs:

1. Prohibits any financial institution from having > 10% share of the total overall domestic liabilities in the U.S. financial system (expansion of an existing rule that prohibits U.S. financial institutions from owning >10% of all U.S. bank deposits).
2. Prohibits any bank with FDIC-insured deposits from undertaking any proprietary trading, or from owning hedge funds or private equity funds.

# UE ET SUPERVISION FINANCIÈRE

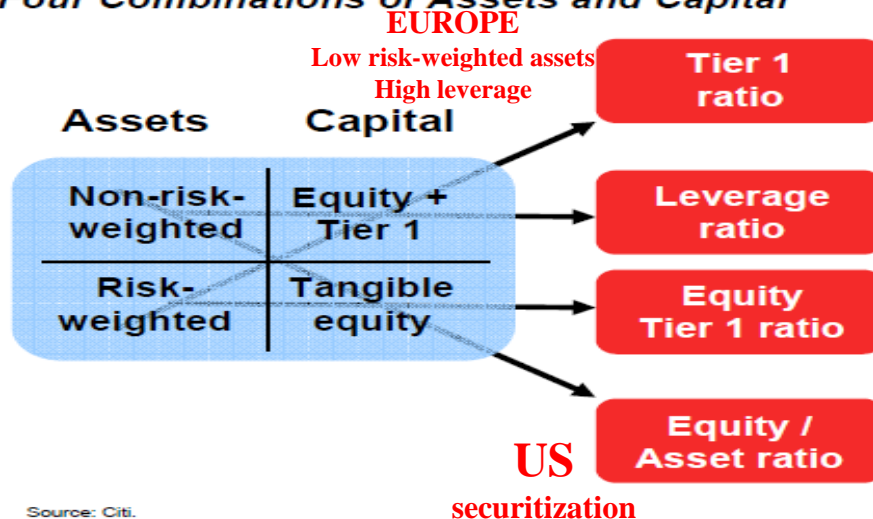


- ▶ Autorité française de contrôle prudentiel (périmètre banques + assurances)
- ▶ FBF: inquiétudes sur Bâle III (ratios de fonds propres « durs » T1 et de liquidités)
- ▶ Europe :  $\frac{3}{4}$  des financements de l'économie via banques (USA: 25% et marché 75%): credit crunch?
- ▶ Risque de distorsion de concurrence UE/USA (les banques UE appliquent Bâle II depuis 2008 et les banques US appliqueraient Bâle II... en 2011)

BOUCHET-SKEMA-2020 (c)

## MESURES DES EFFETS DE LEVIER ET DES RATIOS DE CAPITALISATION

### Four Combinations of Assets and Capital



BOUCHET-SKEMA-2020 (c)



## EUROPE: ENJEU D'UNE SUPERVISION MACRO-PRUDENTIELLE **INTÉGRÉE**

1. Conseil européen du risque **systemique**/macro (JDL)
2. Autorités de supervision: banques + assurances + marchés
3. Comité européen des contrôleurs bancaires/micro
4. Interdiction du **speculative trading** CDS (hors sous-jacent = naked short selling corporate & sovereign debt)
5. Directive sur l'adéquation des **fonds propres**
6. **Transparence** par chambres de compensation centralisée des transactions sur dérivés
7. BCE : agence de **notation** + agence européenne de dette?
8. Interdiction des **hedge funds** avec actifs hors UE

## VERS UNE NOUVELLE RÉGULATION GLOBALE?

1. D'un modèle de supervision fragmenté à un modèle « **intégré** »
2. Meilleure définition du risque **systemique** (taille + interconnexion + transfrontière): faillite et *living wills*
3. Meilleure harmonisation **fiscale** (taxe sur les bilans pour fonds de soutien au secteur financier au RU et en Allemagne : 0,1% du bilan)
4. **Gouvernance** et transparence (bonus & rémunération)
5. Notation et **signaux d'alerte**